



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bâtiments

Question écrite n° 4019

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales de lui donner des indications sur la mise en valeur des immeubles occupés par ses services administratifs. Il souhaite connaître la liste des immeubles présentant un intérêt historique ou artistique ainsi que les mesures qui sont prises pour permettre au public de les visiter, l'utilisation faite du caractère historique ou artistique (comme par exemple des tournages de film). Il souhaite également connaître les dépenses qui ont été engagées depuis 2002 pour l'entretien et la rénovation de ces bâtiments.

Texte de la réponse

Le patrimoine immobilier de l'administration centrale du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales - programme 216 (conduite et pilotage des politiques de l'intérieur) - est composé de 11 implantations sur Paris et sur l'Île-de-France et 10 en province, pour un total de 279 000 m² SHON. Il s'agit principalement de constructions relativement récentes, appartenant à l'État, tels que le centre de formation à Lognes, ou prises en location, tels que le site 7, rue Nélaton à Paris dans le 15^e arrondissement. Deux sites présentent un intérêt historique, l'hôtel de Beauvau et celui de Montmorin. L'Hôtel de Beauvau, bâti au 18^e siècle, fut pendant près d'un siècle une propriété privée avant d'être acquis en 1859 par l'État et de devenir en 1861 le siège du ministère de l'Intérieur. À la fin du 19^e siècle, l'État a décidé de rassembler les services du ministère de l'intérieur autour de cet hôtel et d'acquérir plusieurs immeubles, rue des Saussaies et rue Cambacérès. Entre 2002 et 2007, 10,2 millions d'euros ont été consacrés à l'entretien et la rénovation des bâtiments de l'ensemble Beauvau dont 1,3 millions d'euros pour l'hôtel de Beauvau. Depuis 2005, le ministère est ouvert chaque année au public dans le cadre des journées du patrimoine. La visite a lieu essentiellement au sein de l'hôtel Beauvau l'antichambre, le salon et le bureau du ministre, le salon Érignac, la salle des fêtes, le jardin, la galerie des portraits, mais aussi dans l'une des cellules des résistants conservée en l'état depuis la Libération. Aucune demande de tournage de film en relation avec le caractère historique des lieux n'a été formulée au cours des dernières années. En revanche, des autorisations de filmer les locaux du ministère ont été accordées pour des reportages d'information (« Envoyé spécial » sur France 2 et « Zone interdite » sur M6). Depuis mai 2007, l'outre-mer est rattaché au ministère de l'intérieur. Le secrétaire « État à l'outre-mer est resté installé au siège historique de la rue Oudinot dans le 7^e arrondissement. Ce patrimoine présente un intérêt historique, puisqu'il s'agit de l'hôtel de Montmorin, édifié en 1768, et agrandi au 19^e siècle. Ce patrimoine a toujours fait l'objet d'un entretien régulier, qui contribue à sa mise en valeur. Il a également été ouvert au public au cours des dernières années pendant les journées du patrimoine.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4019

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 11 septembre 2007, page 5504

Réponse publiée le : 18 novembre 2008, page 9979